



**Municipalité
de
St-Didace**

Ordre du jour session 12 avril 2021

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 4.1 Adoption – Règlement 360-2021 (gestion contractuelle)
 - 4.2 Adoption – Règlement 361-2021 (tarifs service municipaux)
 - 4.3 Contrat assurance collective (délégation)
 - 4.4 Contrat assurance collective (mandat de gestion)
 - 4.5 Demande d'appui – Renouvellement du statut « zone touristique »
 - 4.6 Dépôt Ristourne 2020 de la MMQ
 - 4.7 Adoption de l'organigramme des comités du conseil municipal
5. **FINANCE**
 - 5.1 Adoption des comptes
6. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
7. **TRANSPORT ET VOIRIE**
 - 7.1 Nouveau nom de rues sur le territoire (secteur chemin des Castors)
 - 7.2 Projet Soutien 2021 (travaux sur la rue Allard)
8. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 8.1 Adoption – Règlement 336-1-2021 (modif. renaturalisation des rives)
 - 8.2 Adoption – Règlement 362-2021 (épandage de fertilisants)
 - 8.3 Avis de motion – Projet de règlement 344-2-2021 (modif. Accès au Lac-Maskinongé)
 - 8.4 Dépôt – Projet de règlement 344-2-2021
 - 8.5 Gestion du Lac-Maskinongé (Projet d'aménagement)
 - 8.6 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (règlement 358-1-2021 Emprunt projet Pont-Barrage)
 - 8.7 Adjudication de contrat (Réfection du pont et de la structure de retenue à l'exutoire du Lac-Rouge à Saint-Didace, barrage no. X0004060)
 - 8.8 Avis de motion – Projet de règlement 358-2-2021 (modif. emprunt Pont-Barrage)
9. **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
10. **AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
 - 10.1 Avis de motion – Projet de règlement 363-2021 (modif. administratif)
 - 10.2 Adoption 1^{er} projet – Projet de règlement 363-2021
 - 10.3 Demande d'usage conditionnel 230, chemin des œillets
 - 10.4 Avis de motion – modification du règlement sur les usages conditionnels et de zonage
 - 10.5 Dépôt du rapport sur l'émission des permis (mars)
11. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 11.1 Embauche et programmation pour le Camp de Jour 2021
 - 11.2 Projet d'agrandissement du Parc de Planche à roulette au Parc Claude-Archambault (appel d'offre public)
 - 11.3 Projet Studio Lab
 - 11.4 Inauguration de la rue Principale pour l'été 2021
 - 11.5 Projet d'agrandissement au Chalet des Loisirs
 - 11.6 Projet de réaménagement de la Promenade au Parc du Barrage
 - 11.7 Projet d'aménagement de l'accueil du débarcadère à bateaux du rang St-Augustin
12. **VARIA**
13. **COMMUNICATION DU CONSEIL**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Les séances du conseil sont publiques, elles ne sont cependant pas une tribune d'opinion publique.

- Le conseil municipal représente la population et prend les décisions.
- Les réunions du conseil ne sont pas des assemblées publiques où les citoyens peuvent participer activement. Ils peuvent poser des questions, lors de la période de questions, mais il ne s'agit pas d'une période d'argumentation.
- La personne qui préside l'assemblée ou un autre membre du conseil peut ne pas répondre sur-le-champ, s'il ne dispose pas de l'information requise. Ainsi, si la question exige une recherche ou une consultation plus approfondie, la réponse peut être fournie à une assemblée ultérieure.